

III. — *Tournoi des Coupes Modernes* (élèves de l'Ecole) : jeudi 3 décembre 1964.

IV. — *Coupe des Rois* (remplaçant la Coupe E.C.L. du Jour de l'An) le samedi 9 janvier à 15 h, suivie d'un dîner avec tirage des Rois.

V. — *Grand Tournoi interingénieurs*, par paire, le samedi 27 mars à 14 h avec remise de la coupe Rey 1964-1965.

NECROLOGIE



MAURICE BUZA (1938)

C'est avec une douloureuse stupefaction que nous avons appris la mort brutale de notre si bon camarade BUZA. Certains d'entre nous avaient eu l'occasion de le voir quelques temps auparavant. Il était toujours le même, affable, souriant, et évidemment surmené, car sa vie professionnelle à laquelle il se donnait à fond était extrêmement absorbante.

A l'Écote il avait choisi en troisième année l'option Travaux publics, qui pouvait lui donner plus qu'une autre l'occasion de déboucher sur un métier où compte au maximum la valeur de l'individu.

À sa sortie de l'École il fit la guerre comme sous-lieutenant au 54^e et 254^e régiment d'artillerie Nord-Africaine. Après sa démobilisation il entre comme ingénieur à l'Entreprise Maïa où grâce à sa compétence, à son autorité ferme et à son sens de commandement il s'imposa rapidement et en devint le directeur général.

Passionné d'artillerie, il était officier de réserve comme il était entrepreneur c'est-à-dire en se donnant à fond. Il venait d'être nommé Chef d'Escadron et il laisse parmi ses camarades artilleurs autant de regrets que parmi nous.



HENRI POLGE (1926)

Né à Ales, dans une famille d'ingénieurs, (son père sortait des Mines de St-

Étienne) Henri Polge paraissait tout naturellement destiné à une semblable carrière.

Après ses études secondaires chez les Pères Maristes à Saint-Chamont il fit ses mathématiques spéciales aux « Anglans », puis entra à l'École Centrale Lyonnaise avec la promotion 1926. Il fit ensuite une année de spécialisation à l'École Supérieure d'Électricité, puis accompagna son Service militaire dans l'Artillerie.

Il débuta dans l'industrie à la Société du Sud Electrique, mais bien vite des raisons de famille l'attirèrent et le fixèrent à Marseille dans l'industrie meunière qu'il ne devait plus quitter.

La guerre cependant l'en éloigna pendant six ans. Parti en 1939, comme capitaine commandant une batterie du 42^e R.A.C., il devait connaître en juin 1940 les heures sombres de la captivité, n'étant rendu à son foyer qu'en 1945.

Au cours de ces années d'épreuves, il lui fut permis de révéler son sens du devoir et ses qualités profondes de courage et d'énergie qu'il sut faire partager à ses camarades, et communiquer à sa famille dont il demeurait, malgré l'éloignement le chef et l'appui.

Depuis son retour, il avait repris son activité professionnelle dans la minoterie, mais il n'oubliait pas ses camarades E.C.L.

Il a participé à toutes nos manifestations et était fidèle à nos réunions mensuelles et nous avons tous apprécié son aimabilité et sa sensibilité. Le 21 juin à notre sortie des Salins d'Hyères, il nous manifestait encore sa camaraderie et sa bonne humeur, aussi, c'est avec stupéfaction que quelques jours plus tard, nous avons appris sa mort après quelques jours de souffrance.

A sa famille, nous renouvelons nos vifs sentiments de condoléances.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Je me suis permis, à plusieurs reprises déjà, d'attirer l'attention des anciens élèves de l'ECL sur l'importance que revêt pour l'École le bénéfice de la Taxe d'Apprentissage.

C'est grâce à elle en effet, que nous avons pu, pour une très large part, moderniser nos laboratoires et ateliers. Par ailleurs, la reconstruction de l'École, aujourd'hui entreprise, nous incite à entreprendre, dès maintenant, un effort accru d'équipement.

Aussi suis-je amené à solliciter une attention très particulière de la part de tous les anciens élèves :

— Les ECL chefs d'entreprise n'ont qu'un ordre à donner et un chèque à signer !... S'ils le font déjà depuis plusieurs années, qu'ils veuillent bien excuser ma démarche et recevoir une fois de plus l'expression de ma vive gratitude.

— Les ECL salariés peuvent, eux aussi, aider l'École en demandant à la Direction de leur entreprise de nous verser une part de la Taxe d'Apprentissage à laquelle elle est assujettie.

— Les uns et les autres, enfin, voudront régler de nos problèmes aux amis et collègues.